

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 18 Décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 12 Décembre 2025
--

L'an deux mil vingt cinq et le dix huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : Agnès NELIAS - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Christian RULLIAT (pouvoir donné à Fabrice FOURDIN) - Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Guy LHOPITAL

D/2025-146

Objet de la délibération : Autorisation à Madame la Maire pour la signature avec la CAF de l'avenant n°1 au contrat de service pris en application de la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire »

Madame la Maire présente au Conseil Municipal un projet d'avenant ayant pour objet de modifier la liste des services ouverts au partenaire en application de la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire » signée avec la CAF, le 8 avril 2019, conformément à la délibération du 28 mars 2029.

En effet, elle rappelle que les services périscolaire et espace jeunes, sont subventionnés par la CAF. Cette dernière est susceptible de fournir aux collectivités, des données à caractère personnel au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Cette communication de données a pour but de simplifier les missions de ses partenaires, et sont strictement encadrées, d'un point de vue de la confidentialité.

Afin de permettre à la commune de disposer de ces données, une convention avait été signée, ainsi qu'un contrat de services pris en application. La commune avait également adhéré au service « aides financières d'action sociale » qui permettait à la commune de consulter et déclarer en ligne ses données d'activités et financières.

Par avenant, le contrat de service susvisé sera ainsi modifié :

Le dernier alinéa de l'article 1 « objet du contrat de service » est remplacé par les éléments suivants :

« Il inclut les annexes suivantes :

- Annexe 1 : les interlocuteurs des partenaires
- Annexe 2 : liste des services et bulletins d'adhésion
- Annexe 3 : formulaires »

Les autres dispositions du contrat de service pris en application de la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » sont inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 08 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant n° 1 au contrat de service pris en application de la convention d'accès à l'espace sécurité « Mon Compte Partenaire » (en annexe), ainsi que tout document pouvant en résulter,

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Guy LHOPITAL Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 2 JAN. 2026

Publication ou notification du : - 2 JAN. 2026

Publication site internet le : - 2 JAN. 2026

Affichage liste des délibérations le : 19/12/2025